

## **SEANCE DU 16 MAI 2014**

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER » : DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES**

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que dans le cadre des transferts de compétences à la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier », une commission d'évaluation des charges transférées doit être créée entre la Communauté de Communes et des Communes membres.

Le rôle de cette commission est d'évaluer le coût des dépenses transférées en quantifiant les transferts de compétences réalisés afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes aux Communes membres.

Cette commission est composée de membres des conseils municipaux des Communes membres, chaque conseil municipal disposant d'au moins un représentant.

Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de nommer un représentant à cette commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DESIGNNE un représentant et son suppléant à la commission locale d'évaluation des charges transférées.

REPRESENTANT TITULAIRE : Madame Michelle FAYON

REPRESENTANT SUPPLEANT : Madame Agnès LAVEST

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER » : NOMINATION D'UN REFERENT CHANTIERS D'INSERTION**

Monsieur le Maire fait part d'une demande de la CCEDA concernant la nomination d'un référent aux chantiers d'insertion.

Après discussion, il est décidé à l'unanimité des membres présents que le référent aux chantiers d'insertion organisés par la CCEDA est : Monsieur Patrick GAYMARD.

### **COMMISSION APPELS D'OFFRES : DESIGNATION DES SUPPLEANTS**

Monsieur le Maire informe que suite à la réunion en date du 11 avril dernier durant laquelle il a été faite l'élection des représentants aux commissions intercommunales, la commission appels d'offres a été nommée.

Cependant, cette commission doit avoir 3 titulaires qui sont : Agnès LAVEST, Candice CHARVET et Guy MUCHEMBLED mais également 3 suppléants.

Après discussion, il est décidé à l'unanimité des membres présents que les 3 représentants suppléants à la Commission Appels d'Offres sont :

Richard BARTHELEMY ; Thierry CHARLES et Fabrice SURLEAU.

### **RYTHMES SCOLAIRES : RENTREE 2014**

Monsieur Fabrice SURLEAU Conseiller municipal en charge de l'école fait part à l'Assemblée d'une proposition concernant la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) qui devront être mis en place dès la rentrée de septembre 2014.

Il fait également lecture d'une lettre remise par l'équipe enseignante concernant une proposition d'horaires pour cette nouvelle réforme.

Deux plannings sont ensuite proposés :

- Le premier incluant les TAP le vendredi après midi de 13h30 à 16h30
- Le second incluant les TAP sur deux jours : le mardi et le jeudi de 15h00 à 16h30

Un questionnaire doit être remis aux parents d'élèves avec proposition de ces deux plannings afin de permettre à la Municipalité de voir quel projet conviendrait mieux aux parents d'élèves ainsi que d'estimer au plus prêt le nombre d'enfants qui participeraient aux T.A.P.

Après étude de ces propositions, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité de mettre les Temps d'Activités Périscolaires les vendredis après-midi, comme présenté dans la proposition 1 ;

### **COMPTE RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS**

Monsieur Franck DEJOB, Conseiller Municipal en charge des bâtiments communaux, informe l'assemblée qu'il a effectué une visite des divers bâtiments communaux avec les membres de la commission « bâtiments ». Il en ressort que divers travaux sont à envisager sur certains bâtiments

#### **COMPTE RENDU COMMISSION TRAVAUX**

Monsieur Patrick GAYMARD, Conseiller Municipal en charge des travaux, informe qu'il a effectué une étude concernant la création d'un nouveau local dans les ateliers communaux.

En effet, le local existant servant d'atelier est également utilisé en salle de pause par les agents techniques.

Cependant, cette pièce n'est pas aux normes et il convient de créer une nouvelle pièce ainsi que la mise aux normes des sanitaires et de l'électricité.

#### **COMPTE RENDU: VISITES DE LA CABORNE**

Monsieur Guy MUCHEMBLED Adjoint au Maire, présente la situation actuelle de la "Caborne" à l'aide de photos prises sur place

Il propose la fermeture de cette décharge et le nettoyage du site

OUI cet exposé et après délibéré, le Conseil Municipal DECIDE avec 14 voix POUR et 1 ABSTENTION, DECIDE: la fermeture de « La Caborne » par Arrêté Municipal »

charge Monsieur le Maire d'établir cet Arrêté Municipal et de le transmettre aux services concernés.

#### **CREATION D'UN SITE INTERNET**

Madame Candice CHARVET et Monsieur Alexandre PERONNE, Conseillers Municipaux, proposent la création d'un site internet pour la Commune.

La mise en place de ce site sera faite avec l'aide d'un administré.

Une estimation a été faite : le coût annuel sera d'environ 40 € par an.